

Politique de l'habitat 2019-2021

Le 12 avril 2019, le Conseil Départemental a adopté sa nouvelle politique départementale de l'habitat 2019-2021 : l'occasion de réaffirmer son engagement et sa volonté de mobiliser autour de lui l'ensemble de ses partenaires.

L'habitat, une politique volontariste du Département

L'habitat reste un enjeu majeur des politiques publiques. Afin de répondre aux besoins des gersois, le Département a, depuis plusieurs années, porté des actions phares autour d'une politique cohérente et garante des besoins et intérêts des territoires.

Depuis 2005, l'implication du Conseil Départemental s'est largement exercée au travers de politiques volontaristes :

- › de soutien à la production et à la réhabilitation **du parc public social,**
- › **d'accompagnement** à destination des propriétaires occupants modestes et des différents acteurs de l'habitat.

Le bilan des actions engagées entre 2013 et 2018 met en exergue :

- › la nécessité de poursuivre les efforts pour le soutien à la **production et à la rénovation du parc social** (tout en veillant à la question des équilibres territoriaux)
- › la nécessité d'**amélioration et d'adaptation de l'habitat privé** dont les problématiques perdurent.

Les axes de la politique départementale de l'habitat 2019-2021

Le Département a défini sa politique de l'habitat recentrée sur des axes stratégiques forts :

1. poursuivre l'accompagnement financier en matière de **production HLM**
2. soutenir la **rénovation énergétique** et l'**adaptation des logements HLM** (notamment dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Grand Garros)
3. **améliorer la qualité de vie des propriétaires occupants** les plus modestes à la fois en termes d'amélioration énergétique mais également de réponse à la problématique de l'adaptation au vieillissement
4. le soutien stratégique aux **territoires non couverts par des programmes locaux d'amélioration de l'habitat** par deux biais :
 - › une aide aux études pré-opérationnelles d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à destination des EPCI (communautés de communes)
 - › la prise en charge de l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) individuelle des propriétaires occupants.




Contact



Saint-Martin Sylvie

Animation habitat et urbanisme

 0562673124

 [Courriel](#)

[> Voir la fiche](#)

Les aides associées à ce sujet

LOGEMENT HABITAT URBANISME

Aides à la mise en place de programmes locaux d'amélioration de l'habitat

Outre le soutien direct aux propriétaires occupants, la politique de l'habitat apporte une réponse adaptée aux besoins des territoires à travers une...

LOGEMENT HABITAT URBANISME

Aide à l'ingénierie pour les travaux d'amélioration de l'habitat (secteur diffus)

Le Département abonde les aides de l'ANAH en secteur diffus sur la prise en charge de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour les dossiers de...

[> Consulter l'aide](#)

[> Consulter l'aide](#)

Voir aussi



**L'observatoire
départemental
de l'habitat**



L'urbanisme

 EN
1 CLIC

**DÉPARTEMENT
DU GERS**



Conseil Départemental du Gers

 **Nous contacter**

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9
05 62 67 40 40